

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Plouforn

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par des Maîtres Laïques, laïcisés.

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. Quatre Maîtres

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 180

Et combien de pensionnaires ?

R. 24

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. Le fonds à M^{re} de Réal, la maison à une société anonyme.

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par la rétribution scolaire, par la société et des dons.

Paroisse de Plouforn

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Non.

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Oui.

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Une religieuse qui visite les malades

Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. Filles du St-Esprit

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.